

DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN LIVRET DE FAMILLE

Document à adresser par la mairie de la commune de résidence à la mairie de la commune de mariage ou de naissance du premier enfant.
Pièces à produire : carte(s) d'identité des époux, parents et/ou enfants, justificatif de domicile.

Je soussigné(e),

Nom : Prénoms :

Né(e) le à

Domicilié(e) Tél. :

solicite la délivrance

- d'un livret de famille d'époux.
- d'un livret de famille commun de parents naturels. (*signature des deux parents obligatoire*)
- d'un livret de famille de père ou mère célibataire.

Il s'agit

- d'une première demande
- d'une demande de duplicata
- d'une autre demande :

pour le motif suivant

- perte, vol ou destruction du 1^{er} livret.
- époux ou parents dépourvus de livret.
- autre :

Pour les renseignements sur la constitution de la famille : voir annexe au verso de cette demande.

Fait à Meslan, le

Signature du (des) demandeur(s)

La dernière mairie voudra bien faire retour du livret de famille accompagné de la présente demande à :
MAIRIE - 15 Rue Joseph Le Gallo - 56 320 MESLAN

